
LES HUMANITÉS DU VENDREDI

Mariages communaux

EMMANUEL REYNARD, GÉOGRAPHE



L'époque est aux fusions de communes. Le 4 mars dernier, Martigny et Charrat scellaient leurs retrouvailles. Un an plus tôt, Crans-Montana devenait la sixième commune du Valais en termes de population. Le 10 juin prochain, Saint-Gingolph, Port-Valais, Vouvry et Vionnaz se prononceront sur un projet d'Association des communes du Haut-Lac, sans toutefois aller jusqu'à la fusion. Le même jour, Miège, Venthône et Veyras voteront sur la fusion des trois communes.

Et les projets foisonnent dans le canton. Sierre, Chippis, Grône et Chalais ont lancé une étude de faisabilité sur une possible fusion,

tout comme Chamoson, Isérables, Leytron, Riddes et Saillon. D'autres projets sont à des stades de réflexion plus ou moins avancés dans le Chablais, en Entremont et dans le Valais central.

Ce processus est encouragé par la loi sur les communes (LCo) de 2004. Le résultat est une diminution importante du nombre de communes. En 1994, lorsque l'UNIL publiait son premier atlas du Valais (Micheline Cosinschi, «Le Valais. Cartoscopie d'un espace régional»), le canton comptait 163 communes.

L'Atlas du Valais (<https://igd.unil.ch/eatlasvs>), publié par l'UNIL et l'EPFL en 2013, utilise un découpage en 141 communes. Aujourd'hui, le canton compte 126 communes. Un quart de communes en moins en un quart de siècle!

Mariage d'amour, de raison ou forcé, les raisons qui poussent au rapprochement sont multiples. Souvent, l'histoire est convoquée. Ainsi, la fusion entre Martigny et Charrat est-elle parfois vue comme le premier pas vers la reconstitution du Grand Martigny du XIXe siècle. De même, la création de la commune d'Anniviers semblait couler de source, tant la vallée a constitué historiquement une entité originale dans les Alpes (voir le fameux article de Jean Brunhes sur les groupes d'habitations du val d'Anniviers, dans les Annales de géographie, 1906). Ailleurs, la situation est plus complexe. Ainsi, la commune de Crans-Montana regroupe deux communes (Chermignon et Montana) issues de l'ancien Grand Lens ou Louable Contrée, qui comptait aussi Icogne et Lens, et deux communes (Randogne et Mollens) historiquement rattachées à la Contrée de Sierre ou Noble Contrée, à laquelle appartenaient également les trois communes du coteau (Miège, Venthône et Veyras) et Sierre, alors que les liens avec les communes de la plaine avec qui Sierre aimerait maintenant fusionner étaient plus distendus.

L'histoire ne se répète donc pas toujours.